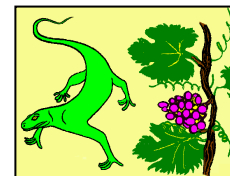


COMITE D'INTERETS DES QUARTIERS DE LA TREILLE ET DES HAMEAUX AVOISINANTS



Fondé en 1947

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION Réunion du 08 Février 2022

NOM	PRENOM	P/A/E	NOM	PRENOM	P/A/E
ASTIER	BEATRICE	P	DURBEC	MICHEL	P
BERGERON	YVETTE	P	JOURDAIN	ODILE	E
BOUTIN	CLAUDE	P	MAGNAN	BEATRICE	E
CAZARELLY	RAYMOND	P	MINKO	ALAIN	P
CUVELIER	CLEMENCE	P	PAPPALARDO	PATRICIA	P
DE CESARE	MARIO	P	PULLINO	JACQUES	P
BESANCON	MAUD	E			

(P : Présent, A : Absent non excusé, E : Excusé) -

TRAITEMENT DE L'ORDRE DU JOUR

N°	Points	Personnes en charg
1	<p><u>ANIMATIONS :</u></p> <p><u>A - FESTIVAL de la CROIX des BARRES II:</u> Inauguration, pèlerinage et soirée festive le samedi 5 mars 2022</p> <p>La Mairie accepte la réservation du CMA, sous réserve d'éventuelles nouvelles restrictions sanitaires COVID 19.</p> <p>Sont prévus :</p> <ul style="list-style-type: none">- le spectacle de Marion MANKA, enfant de la Treille « Lady Cagole »- Une brouillade préparés par les membres du CA. Les œufs des jeunes CLEMENT et les poireaux de REMI et MANON nous sont offerts <p>Nous débattons de l'organisation avant et pendant la journée.</p> <p style="text-align: center;">AVANT :</p> <p>Création <i>de l'affiche et des flyers</i> à mettre dans les BAL. Michel nous proposera une ébauche que nous peaufinerons mardi 15 février. Nous travaillerons le texte. Pour la soirée, nous sommes d'accord sur le contenu :</p> <ul style="list-style-type: none">- « Prioritairement réservée aux Treillois », pour limiter le nombre de personnes en prévoyant la réservation à l'avance : ce point reste à déterminer.- Déroulé de la journée avec timing (voir plus bas)- Tarif de la contribution : 10 €. Spectacle, omelette et verre de vin. Pour l'apéro(*), 1 € par consommation agrémenté d'amuse-gueule. Ne pas oublier les enfants et les boissons adaptées.	

- Insertion de l’Affiche publicitaire réduite du spectacle de Marion MANCA « Lady Cagole » de Marseille.

PENDANT :

TIMING

1. **14 h 00** : Nous commencerons par la **montée vers la Croix** en groupe (tout le monde est bienvenu) avec le père Michel pour la bénédiction, ceci en accord avec le père Louis que nous contactons.
2. **18 h 30** : Apéritif :
3. **19 h 30** : préparation de l’omelette géante et dégustation dans la foulée
4. **21 h 00** : Spectacle de Marion MANCA
5. **22 h 00** : en chansons avec MOMO (si tout va bien)

Nous comptons sur la diffusion du « bouche à oreille » par chacun de nous, en plus des affichages, des flyers et des mails aux adhérents.

Du point de vue pratique, une partie d’entre nous restera au CMA pour la mise en place.

Les poireaux seront distribués la veille ou l’avant-veille aux quelques volontaires pour les trier, les cuire, les concocter... Jeanne, Josée, Patou, Yvette, Clémence BéatriceA et plus...

Patou et Clémence se chargeront des achats pour l’apéro et matériel.

Lors de la précédente réunion, nous avons évoqué le fait de remercier Serge BUSSER par un présent. Un « limbert », symbole de notre village, nous paraissait une bonne idée. A l’heure actuelle, nous en recherchons un.

B - LOTO : dimanche 13 mars 2022

Compte tenu d’un calendrier chargé entre vacances scolaires, élection présidentielle, nous proposons de l’organiser le **dimanche 13 mars 2022**, toujours sous réserve d’éventuelles restrictions sanitaires.

Après un tour de table, à cette date, une majorité d’entre nous sera présente pour le déroulement.

C- CONCOURS DE CRECHES 2021

Les lauréats ont reçu leur prix des mains du Jury. Toutefois, il a été constaté que la majorité d’entre eux n’étaient pas adhérents de notre CIQ. Nous avons donc décidé que les prochains concours seront ouverts aux seuls adhérents ou bien adhésion demandée au moment de l’inscription.

2

Les ADHESIONS :

Nous en sommes à **45 cartes** pour l’année 2021. Les nouvelles adhésions seront comptabilisées pour 2022. A ce jour, 2 cartes seulement.

3	<p><u>ECHO :</u> Pour l'ECHO HIVER, Béatrice A. recueille les articles avant fin février pour le sortir début mars.</p>
4	<p><u>PROPRETE :</u> Dans la lutte contre le gaspillage et dans l'objectif de multiplier les éléments à recycler pour la période 2021- 2025, la Métropole a pour mission d'augmenter les lieux d'installation des containers de recyclage (PAV). C'est pourquoi nous avons été sollicités pour donner notre avis sur l'installation de 2 PAV au 60 chemin de la Clue, le 8 février, avec les représentants de la Mairie et de la Métropole, le propriétaire du restaurant JARDIN de la CLUE, Béatrice A. et Raymond. Cela a permis d'évaluer le préjudice causé au restaurant par les dépôts sauvages anarchiques inévitables. De ce fait, les représentants de la Mairie et la Métropole ont été d'accord pour installer les containers au 90 chemin de la Clue (lieu prévu au départ) malgré le refus du riverain, et l'avis défavorable du CIQ des Accates, dont ce lieu dépend.</p>
5	<p><u>DIVERS :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Signalement à la Mairie et Métropole de l'instabilité de la borne de chargement pour véhicules électriques. • Les nouveaux arrivants de la montée PORTENSEIGNE acquéreurs de Michel P., souhaitent voir goudronner la voie qui porte ce nom. • Signalement également à faire pour le muret écroulé chemin Vallat de la Marteleine • La Directrice de l'Ecole de la Treille nous a fait parvenir une composition des élèves avec des photos de classe et toutes leurs signatures pour nous dire MERCI pour notre don pour contribuer aux frais de la Classe verte annuelle.

[REUNION C A : mardi 8 mars 2022](#)